

Pôle Éducatif de Saint-Germain

Admission à l'école maternelle des enfants nés en 2021

1. Se rendre **à la mairie de LA NEUVELLE**, avec un justificatif de domicile et le livret de famille. M. le Président du SIVU vous délivrera un certificat d'inscription.

2. Se présenter **à l'école** avec :

- Le certificat d'inscription
- le carnet de santé de l'enfant
- 2 photos d'identité au nom de l'enfant

Les inscriptions peuvent se faire:

- **tous les jeudis** de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

à l'école élémentaire

En cas d'impossibilité, téléphoner à l'école élémentaire au 03 84 30 04 29 pour convenir d'un rendez-vous.

Si votre enfant est inscrit dans une autre école, merci de nous tenir informés.